



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 octobre 2022

## Signature d'une convention entre l'État et les opérateurs communication électroniques

Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, Madame et Monsieur les procureurs de la République de Bordeaux et Libourne, ont signé ce mardi 25 octobre 2022 une convention visant à renforcer la lutte contre les actes de malveillance sur les infrastructures avec les représentants de la direction départementale de la sécurité publique, du groupement de gendarmerie départementale et les opérateurs de communications électroniques (Altice France SFR, Bouygues Telecom, Cellnex France groupe, Free, Hivory, Orange et TDF).

Cette convention décline au niveau départemental la convention nationale fixant le cadre général de la coopération entre les services de l'État et les opérateurs de télécommunications sur cette thématique.

Les infrastructures des réseaux de télécommunications peuvent faire l'objet de dégradations volontaires provoquant de graves perturbations pour les acteurs économiques et les particuliers mais aussi pour le fonctionnement courant des services de l'État notamment en situation de crise.

Aussi, la convention signée a notamment pour objectifs :

- L'amélioration de la mise en sécurité des emprises des opérateurs, avec l'appui des forces de sécurité intérieure à travers la mise en place d'un réseau de correspondants ;
- L'amélioration des modalités d'échanges d'informations et de l'alerte en cas d'acte de malveillance ;
- L'amélioration des connaissances des forces de l'ordre sur les emprises des opérateurs pour mieux y intervenir le cas échéant.